



La chasse aux « terroristes » sur le territoire américain entraîne des dérapages

Par [Global Research](#)

Mondialisation.ca, 12 décembre 2005

L'Orient Le Jour 11 décembre 2005

Région : [États-Unis](#)

Thème: [11-Septembre et terrorisme](#)

La chasse aux « terroristes » sur le territoire américain a entraîné à plusieurs reprises des dérapages de la part des autorités depuis les attentats du 11 septembre, comme en témoigne l'affaire d'un enseignant d'origine arabe accusé à tort de terrorisme en Floride.

Le gouvernement américain n'a pas réussi mardi à convaincre un jury de Floride (Sud-Est) qui a acquitté Sami al-Arian, ancien professeur d'université de 47 ans, des accusations de terrorisme qui pesaient sur lui. M. Arian était soupçonné d'avoir apporté une assistance matérielle à une « organisation terroriste » palestinienne, le Jihad islamique, responsable d'attentats-suicide contre Israël.

Le gouvernement américain avait monté son dossier en s'appuyant sur des écoutes téléphoniques et des documents saisis, et cette affaire était considérée comme un test pour la loi controversée Patriot Act qui donne aux autorités des pouvoirs élargis en matière de lutte antiterroriste depuis le 11 septembre.

Ce n'est pas la première fois que les accusations de terrorisme portées par des autorités américaines s'effondrent ou paraissent peu solides.

Il y a deux semaines, la justice américaine a annoncé l'inculpation de Jose Padilla, citoyen américain détenu depuis plus de trois ans dans une prison militaire, pour s'être entraîné au jihad (guerre sainte).

En annonçant cette inculpation, le ministre de la Justice Alberto Gonzales a reconnu qu'elle n'avait rien à voir avec les accusations ayant valu à M. Padilla d'être qualifié d'« ennemi combattant » en juin 2002.

Jose Padilla, 35 ans, d'origine portoricaine, né à Brooklyn et converti à l'islam, était à l'origine soupçonné d'avoir voulu faire exploser une « bombe sale » aux États-Unis et d'avoir été recruté par le réseau terroriste el-Qaëda en février 2000 en Arabie saoudite. Désormais, il est poursuivi pour son appartenance à une cellule terroriste, active aux États-Unis et au Canada, qui l'aurait recruté pour aller participer au jihad. Ces changements ont provoqué la réaction de la cour d'appel fédérale de Richmond (Virginie) qui a retardé le transfert de M. Padilla d'une prison militaire à une prison civile. Elle a demandé au gouvernement d'expliquer les raisons de ce transfert alors que les faits avancés pour son inculpation sont différents de ceux ayant servi à justifier sa détention militaire.

Dans une autre affaire, le gouvernement américain avait reconnu une erreur judiciaire.

En 2004, deux Marocains, Abdel-Ilah Elmardoudi, 38 ans, et Karim Koubriti, 26 ans, avaient été blanchis des accusations de terrorisme portées contre eux. En juin 2003, les deux Marocains avaient été reconnus coupables de complot terroriste pour des attentats envisagés aux États-Unis, en Turquie et en Jordanie. Trois ans plus tard, le département de la justice reconnaissait que l'accusation avait commis « une série d'erreurs et d'omissions » ayant nui aux accusés.

La source originale de cet article est L'Orient Le Jour
Copyright © [Global Research](#), L'Orient Le Jour, 2005

Articles Par : [Global Research](#)

Avis de non-responsabilité : Les opinions exprimées dans cet article n'engagent que le ou les auteurs. Le Centre de recherche sur la mondialisation se dégage de toute responsabilité concernant le contenu de cet article et ne sera pas tenu responsable pour des erreurs ou informations incorrectes ou inexactes.

Le Centre de recherche sur la mondialisation (CRM) accorde la permission de reproduire la version intégrale ou des extraits d'articles du site [Mondialisation.ca](#) sur des sites de médias alternatifs. La source de l'article, l'adresse url ainsi qu'un hyperlien vers l'article original du CRM doivent être indiqués. Une note de droit d'auteur (copyright) doit également être indiquée.

Pour publier des articles de [Mondialisation.ca](#) en format papier ou autre, y compris les sites Internet commerciaux, contactez: media@globalresearch.ca

[Mondialisation.ca](#) contient du matériel protégé par le droit d'auteur, dont le détenteur n'a pas toujours autorisé l'utilisation. Nous mettons ce matériel à la disposition de nos lecteurs en vertu du principe "d'utilisation équitable", dans le but d'améliorer la compréhension des enjeux politiques, économiques et sociaux. Tout le matériel mis en ligne sur ce site est à but non lucratif. Il est mis à la disposition de tous ceux qui s'y intéressent dans le but de faire de la recherche ainsi qu'à des fins éducatives. Si vous désirez utiliser du matériel protégé par le droit d'auteur pour des raisons autres que "l'utilisation équitable", vous devez demander la permission au détenteur du droit d'auteur.

Contact média: media@globalresearch.ca